Programme Régional de la Forêt et du Bois de Guadeloupe
Groupe de travail n°3 – Filière(s) de valorisation

Compte-rendu de la 3ème réunion du 6 mars 2018

Présents : voir feuille de présence ci-jointe ***Excusés*** : -	***Rédaction*** Manuel GERARD ***Relecture*** : Xavier VIRGINIE	***Nombre de pages :*** 2

Comme décidé lors de la précédente réunion, cette 3ème réunion doit être plus pratique et basée sur la rédaction des fiches actions. Manuel GERARD présente le modèle de fiches actions auxquelles les personnes présentes proposent de rajouter une case "Objectifs", ce qui sera fait.

Pour cette thématique, il est proposé de réaliser une première fiche sur la valorisation en général.
Ainsi, il est précisé de suite que cette fiche ne pourra être que théorique puisque un test grandeur nature va être réalisé mais ses résultats n'en sont pas encore connus.
Certaines remarques sont émises et seront prises en compte dans la rédaction de la fiche :

- Le mahogany est l'essence principale à valoriser mais il en existe d'autres qu'il ne faut pas omettre
- Prendre en compte l'impact sur l'environnement pour chaque action, étude ou expérimentation qui sera réalisée
- Il faut indiquer quels seront les bénéficiaires de l'étude, qui en sera destinataire mais, d'une façon générale, les résultats de l'étude pourront être extrapolés et chacun pourra se les approprier
- Le titre de la fiche doit davantage prendre en compte le fait que ce soit une expérimentation
- On pourra y mettre les résultats attendus

Enfin, les acteurs présents souhaitent qu'une fiche complémentaire à celle-ci puisse être rédigée sur la valorisation qui sera faite de l'étude.

La deuxième fiche issue des réflexions de ce groupe de travail portera sur la volonté de créer une interprofession de la forêt et du bois. En effet, chacun est d'accord pour que la profession puisse parler d'une seule voix et ainsi être crédible auprès des politiques.
Il faudra y indiquer que cette interprofession regroupera les professionnels de la forêt et du bois.
Mathieu JEANNESSON indique qu'en Guyane, c'est la CCI qui a porté l'animateur à sa création et que, à présent, ce sont les professionnels qui prennent en charge ce poste.
M. MARSAU confirme qu'il faudra effectivement un porteur, la CCI, la chambre des métiers, autre ?
Une fiche de poste devra également être écrite comme une sous-action de cette fiche.
L'idée est également émise de demander une étude préalable pour voir qui pourra porter cette interprofession et surtout s'attacher à savoir comment elle pourra fonctionner.
Certains acteurs rappellent qu'il est important de penser à y intégrer tous les acteurs professionnels comme les acteurs du tourisme, de l'artisanat, de la chasse, etc.
Une remarque est également faite sur le rôle des politiques qui doivent avoir une vraie vision et de vraies orientations pour la filière et qu'avoir un interlocuteur unique serait plus favorable que la situation actuelle.

Après l'ensemble de ces remarques, les membres du groupe de travail concluent que cette fiche action fera apparaître les points suivants :

- Il faut commander une étude à la DIECCTE sur la faisabilité de monter une interprofession et que le cahier des charges de cette étude pourra être rédigé par la CRFB
- Le pilotage de cette étude pourra être confié à la DAAF et à la DIECCTE

Une 3ème fiche devra également porter sur la biomasse.
Les acteurs à rajouter dans cette fiche sont l'ADEME, le Conseil Régional, la DEAL, la DAAF, etc.
Son titre devra intégrer le terme « bois – énergie » et cette fiche devra se référer au SRB. Elle fera le lien avec l'étude ONF sur la valorisation car des produits issus de la valorisation du bois peuvent être valorisés en énergie. Elle doit aussi être en lien avec les fiches issues du groupe de travail sur le défrichement.
L'idée d'une expérimentation d'un modèle de plantation de taillis ou haie sen zones de captage d'eau peut aussi y être intégrée. Il s'agirait ici d'un chantier pilote à mener, éventuellement chez un propriétaire privé.
ALBIOMA se propose d'être éventuellement pilote de cette action pilote pour laquelle il faudra néanmoins trouver des financements.

Une autre idée de fiche action est émise. Elle consisterait à manifester le besoin de caractériser et tester d'autres essences qu'on ne connaît pas. Après avoir recensé l'existant sur la connaissance des essences présentes en Guadeloupe, l'idée est d'aboutir à des fiches technico-économiques de type CTBA. Cette action pourrait étudier les caractéristiques de 5 ou 6 essences et leur potentiel de valorisation, essences pour lesquelles on sait qu'il y a de la ressource facilement mobilisable en Guadeloupe.
Au final, cette fiche devra permettre la caractérisation technico-économique des bois selon les normes internationales de caractérisation objective.

L'ensemble des idées de fiche ayant été traité, la séance est levée.